

XX^e Coupe de la COMEN

Belgrade (SRB)

juin

NATATION CONFRONTATION COURSE

Responsable d'équipe



Fanny BABOU

Années d'âge

Filles de 13 à 15 ans, nées de 2013 à 2011
Garçons 15 et 16 ans - nés en 2011 et 2010

Epreuves au programme :

Filles et garçons :

50 - 100 - 200 - 400 nage libre,
100 - 200 dos, 100 - 200 brasse,
100 - 200 papillon, 200 - 400 4 nages
4x100 et 4x200 nage libre, 4x100 4 nages

800 nage libre => Filles

1500 nage libre => Garçons

Mixtes :

4x50 nage libre et 4x50 4 nages.

!!

Veuillez vous assurer d'être en possession d'un passeport ou CNI valide a minima jusqu'au 31 janvier 2027.

Les nageurs devront être en possession d'une autorisation de sortie du territoire imprimée ([en ligne ici](#))

1. Période de sélection

- du 1er mars au 30 avril, sur les performances réalisées lors des compétitions ci-dessous :
- Championnats de Ligues en webconfrontation #1 et Challenge National #1 ([dérogation à demander ici](#) pour les nageurs de niveau ELITE).
- Toutes compétitions en bassin de 50m (Chronométrage automatique) pour les nageurs licenciés et résidents dans les DOM-TOM*.
- Les meetings au calendrier World Aquatics pour les nageurs expatriés*.

* Les performances devront être transmises à odp@ffnatation.fr (Jeu de résultats en PDF avec les performances surlignées).

Epreuves individuelles	Filles		Garçons
	A	B	A
50 nage libre	27.18	27.50	24.03
100 nage libre	58.43	59.35	52.08
200 nage libre	2:06.84	2:08.57	1:55.28
400 nage libre	4:25.41	4:29.65	4:03.72
800 nage libre	9:04.44	9:10.38	-
1500 nage libre	-	-	16:10.82
100 dos	1:05.68	1:06.40	58.70
200 dos	2:21.18	2:23.22	2:07.80
100 brasse	1:13.17	1:14.13	1:05.54
200 brasse	2:37.98	2:39.84	2:22.90
100 papillon	1:03.19	1:04.31	56.73
200 papillon	2:22.02	2:24.28	2:07.45
200 4 nages	2:22.93	2:24.56	2:08.87
400 4 nages	5:05.67	5:06.17	4:39.33

2. Modalités de sélection aux épreuves individuelles

2.1 Seront proposés à la sélection, dans la limite de 2 nageurs par épreuve, les nageurs qui auront réalisé le temps de qualification des colonnes **A** du tableau ci-contre lors des compétitions référencées au **point 1**.

2.2 Le règlement de la compétition fixe à 16 filles et 16 garçons le nombre maximum de participants par sélection. Dans le cas où ce quota serait dépassé, les places seront départagées au regard du nombre d'épreuves acquises individuellement et, le cas échéant, à leur meilleur pourcentage de l'Indice Mondial de Performance de Référence (IMPR).

2.3 Au regard des **points 2.1 et 2.2**, si la totalité des places n'est pas pourvue, la sélection pourra être complétée par les nageuses de 13 ans (nées en 2013) qui auront réalisé le standard **B** du tableau ci-contre lors des compétitions référencées au **point 1**.

2.4 Dans chaque épreuve, l'ordre d'accès à la sélection se fera en fonction du classement des meilleures performances réalisées.

2.5 S'agissant d'une compétition par équipe, les nageurs très proches des temps de qualification, au regard des dispositions décrites aux **points 2.1, 2.2 et 2.3**, pourraient être sélectionnés afin d'améliorer le potentiel de la sélection.



XX^e Coupe de la COMEN

Belgrade (SRB)

juin

3. Modalités d'engagement aux épreuves complémentaires

3.1 Les nageurs participants à une ou plusieurs épreuves individuelles, sous réserve qu'ils disputent l'épreuve ou les épreuves pour lesquelles ils ont été qualifiés, pourront éventuellement être engagés sur des épreuves complémentaires, au vu du programme et de l'opportunité d'améliorer le potentiel de l'équipe au classement général.

3.2 Le cas échéant, toute décision finale incombe au Directeur Technique National ou de son représentant.

4. Modalités de sélection aux épreuves de relais :

4.1 Les relais pourront être proposés à la sélection au regard des nageurs sélectionnés à titre individuel, en fonction des places disponibles et de l'intérêt de l'équipe, un ou plusieurs nageurs pourront être sélectionnés pour compléter l'équipe.

4.2 Tous les nageurs sélectionnés sont éligibles au titre des relais.

4.3 La décision restant soumise à la discréption du Directeur Technique National ou de son représentant.

5. Dispositions générales

5.1 Toutes les qualifications sont établies sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.

5.2 Les critères présents sont écrits en fonction des règlements de la COMEN connus le jour de la publication. Tout changement de règlement de compétition par cette instance pourra contraindre la Direction Technique Nationale à modifier ce document.

5.3 Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.

